CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21512** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE 20/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1983

Raison sociale : COLLONGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/02/2002

Capital : 100 000

233 ROUTE DU FER A CHEVAL
38110 FAVERGES-DE-LA-TOUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 328 109 236

Siret : 328 109 236 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 00397

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7144746304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7144746304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 74 88 81 01 **Fax :**

Portable : 06 23 71 21 25

Responsabilité légale :
LB 30 (911 057 834) / MONZIES ELWIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / COLLONGE JEAN MARC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@collongecharpente.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 918 930 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	14	11/02/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	14	11/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		11/02/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		05/12/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/01/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E21512** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE **20/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1983
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/02/2002
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 328 109 236

Siret : **328 109 236 00013**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 00397

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7144746304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7144746304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **COLLONGE**

233 ROUTE DU FER A CHEVAL
38110 FAVERGES-DE-LA-TOUR

Téléphone : 04 74 88 81 01 **Fax :**
Portable : 06 23 71 21 25

Site Internet :
E-mail : contact@collongecharpente.fr

Responsabilité légale :
LB 30 (911 057 834) / MONZIES ELWIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / COLLONGE JEAN MARC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.